

Une lecture critique de la première traduction du *Gulistan* en France

Adel
Khanyabnejad*

Professeur assistant, Département de français,
Université Shahid Chamran d'Ahvaz, Ahvaz, Iran.

Mohammad
Kheiririk

Professeur assistant, Département de français,
Université Shahid Chamran d'Ahvaz, Ahvaz, Iran.

Résumé

On a considéré la première traduction du *Gulistan* de Saadi en français par André du Ryer en 1634 comme un tournant dans l'histoire des échanges culturels franco-iraniens. De ce point de vue, cette première traduction d'un chef-d'œuvre persan en France est d'autant plus importante qu'elle fait connaître Saadi et son *Gulistan* non seulement en France, mais aussi dans le monde occidental. Autrement dit, c'est l'œuvre qui initie l'Occident à la poésie persane. Cependant, en lisant attentivement le *Gulistan ou l'Empire des Roses*, nous découvrons d'abord que cette œuvre n'est pas une traduction complète et qu'ensuite, elle porte de fréquentes et graves erreurs de traduction. L'objet de notre article est d'étudier, à travers sa confrontation avec le texte original ainsi que par une comparaison avec d'autres traductions faites de cette œuvre, les défauts de cette traduction imparfaite, à savoir sa monotonie (la présentation matérielle du texte original non respectée), les ajouts, les suppressions et les modifications injustifiables (ceux qui dénaturent complètement le sens des idées de Saadi, allant parfois jusqu'à les contredire) et le contresens dont les exemples ne sont pas rares dans l'œuvre en question.

Mots clés: *Gulistan*, Saadi, André Du Ryer, traduction, littérature persane.

* Auteur correspondant : akhanyab@yahoo.fr

Comment citer : Khanyabnejad, A., Kheiririk, M (2023). Une lecture critique de la première traduction du *Gulistan* en France, *Recherches en langue française*, 4(7), 77-93. DOI: 10.22054/RLF.2023.71318.1151

Introduction

La publication de la première traduction en français du *Gulistan* de Saadi par André Du Ryer en 1634 est considérée comme un tournant dans l'histoire des relations culturelles entre l'Iran et la France, car lorsque Du Ryer publie *Gulistan ou l'Empire des roses* chez l'éditeur de Sommaville, à Paris, Saadi n'était pas encore connu des Français et c'était la première fois qu'on traduisait un chef-d'œuvre de la littérature persane dans un pays européen. Ainsi, Saadi devient le premier poète persan à acquérir la popularité en France et par là, dans le monde occidental. Le titre de l'ouvrage est très long et donne au lecteur assez de renseignements sur le traducteur : « *GULISTAN OU L'EMPIRE DES ROSES, Composé par SADI, Prince des Poètes Turcs et Persans*. Traduit en français par André Du Ryer, sieur de Malezair, Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy, Chevalier de l'Ordre du S. Spulchre de Jerusalemcy-devant Consul pour sa Majesté, & ses nations en Alexandrie, au grand Caire, & Royaume d'Egypte. » L'ouvrage est dédié à « Monsieur Hotman, Seigneur de Morfontaine Abbé de S. Mard, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement. »

Du Ryer, qui était diplomate de métier, commence son ouvrage par une épître dans laquelle il explique comment la longue période pendant laquelle il a servi le roi et sa patrie dans les pays étrangers lui « a donné moyen d'apprendre leurs mœurs et coutumes, avec le langage des Turcs, Persans et Arabes ». Après avoir raconté comment il a trouvé « *le Gulistan*, c'est-à-dire *l'Empire des roses*, en feuilletant (sic) les Bibliothèques des plus curieux d'entr'eux en Egypte, au Grand Caire et à Constantinople », il fait remarquer avec finesse que ce livre est apprécié chez les Orientaux « pour la subtilité de ses réponses, pour la solidité de son discours, douceur de sa poésie, et gravité de ses sentences » et il ajoute qu'il mérite, en raison de ces rares qualités, d'être répandu parmi les Français. Or cette traduction contient tant de fautes et de maladresses de traduction

qu'une grande partie de ces qualités n'y appariassent pas et que le public français ne pourra pas apprécier le travail comme il faudra. D'où la nécessité d'une étude qui relève et analyse les tares de cette première traduction de Gulistan de Saadi en français. Il est à noter que malgré leur fréquence, ces fautes de traduction n'ont jamais fait l'objet d'une étude séparée. Le travail mené par F. Djabarnejad Karimi sur cette traduction fait bien état de ces fautes sans jamais les relever ni les analyser tout en les justifiant par le fait qu'il s'agit de la première traduction de cette œuvre persane en français. L'ouvrage déjà classique de J. Hadidi sur l'histoire des échanges littéraires et culturels franco-iraniens se contente de montrer l'événementialité et la fortune de cette première traduction de Gulistan dans les relations culturelles franco-iraniennes. Le présent article se donne pour ambition de combler cette lacune. Pour ce faire, à travers de multitudes exemples passés le plus souvent inaperçus dans les études antérieures, nous allons montrer que cette traduction est entachée de fautes et de maladresses telles que la monotonie, les modifications importantes apportées au texte de l'original et surtout le contresens. Notre démarche consiste essentiellement à faire confronter la traduction faite par Du Ryer avec le texte original de Gulistan afin de mettre au jour les tares déjà citées. Bien que nous n'envisagions aucunement de comparer cette traduction avec d'autres traductions françaises faites ultérieurement de Gulistan, nous nous référons parfois à la traduction de Charles Defrémery qui est considérée par la plupart des critiques comme une traduction française réussie de Gulistan.

I. Présentation matérielle non respectée : une traduction monotone

Gulistan گلستان (Le jardin des roses) de Saadi est une collection d'anecdotes morales et de sentences écrites en un mélange habile de la prose rythmée et des vers, renforcée par la verve et le naturel de

la narration. L'ouvrage est composé d'une préface suivie de huit chapitres que l'auteur considère comme « huit portes »¹ menant au paradis. Chaque chapitre est composé d'un certain nombre de courtes histoires, pour la plupart en prose, et suivies de sentences en vers. Les histoires sont généralement des anecdotes imaginaires ou historiques contenant une leçon morale. De ces anecdotes, Saadi a su dégager finement et naturellement des sentences. Le poète a l'art d'égayer ses histoires où abondent les plaisanteries, les bons mots et l'humour. Les anecdotes dans *Gulistan* détachent les unes des autres par la simple mention de *Hekâyat* حکایت (historiette) et ne portent aucune autre indication, à savoir ni numérotation, ni titre². Voici les huit chapitres qui composent le livre dans leur ordre d'apparition et le nombre d'historiettes que contient chacun : Touchant la conduite des rois (41 historiettes) ; Touchant les mœurs des derviches (47 à 49 historiettes, selon différentes éditions) ; Sur le mérite de la modération des désirs (28 historiettes) ; Sur les avantages du silence (14 historiettes) ; Touchant l'amour et la jeunesse (21 historiettes) ; De l'affaiblissement et de la vieillesse (9 historiettes) ; Sur l'influence de l'éducation (18 historiettes) ; Touchant les bienséances de la société (109 conseils, maximes, sentences et réflexions).

Mais en lisant *L'Empire des Roses*, qui est la première traduction du *Gulistan* en France, nous remarquons que de ces quelques 180 historiettes des sept premiers chapitres du livre, Du Ryer n'a traduit que la moitié, c'est-à-dire près de 90 historiettes. Quant aux sentences et moralités du dernier chapitre qui sont au nombre de 109, seulement une quarantaine ont été traduites. Ainsi, le *Gulistan* est réduit à un tiers de son volume dans la traduction. De

¹ En s'inspirant de ces huit portes dont parle Saadi, Mme Bibesco nommera son livre *Les Huit paradis* (1908).

² Selon leur propre goût, les traducteurs français ont utilisé tour à tour les mots conte, historiette, histoire, anecdote, pour le mot persan *Hekâyat*. Certains ont numéroté les historiettes et certains d'autres leur ont même donné des titres d'après le contenu qu'elles présentent.

plus, la plupart des historiettes ne sont pas traduites dans leur intégralité et le traducteur n'en a donné que de simples et très libres adaptations. *L'Empire des Roses* n'est donc « qu'un extrait fort imparfait de l'ouvrage de Saadi », pour reprendre l'expression de Farangis Djabarnejad Karimi (*Etude du Gulistan*, 1983, 53). Du Ryer ne fait malheureusement aucune remarque au sujet de cette importante mutilation de l'original et se contente, dans son épître, d'une simple excuse des erreurs qu'il aurait commises. Cette mutilation du texte, comme l'a affirmé Farangis Djabarnejad Karimi, n'est pas due à l'état du manuscrit que le traducteur a utilisé pour sa traduction: « On peut donc, affirmer, et cela, sans hésitation, que des lacunes existant dans la traduction ne sont pas dues à l'état défectueux du manuscrit mais [...] elles proviennent de la négligence du traducteur, de sa fantaisie, d'une intention précise venant de sa part ou tout simplement du fait que le sens de certaines phrases lui a échappé » (*Ibid*, p.47).

Un autre défaut dans cette traduction, c'est l'absence totale de l'agréable variété qui règne dans le *Gulistan* et qui en constitue le principal charme. Cette variété se fait jour sous divers aspects ; on trouve de tout dans ce livre : anecdotes historiques ou imaginaires, bons mots, sentences philosophiques, préceptes de morale, maximes pour la conduite de la vie, des conseils pour bien gouverner, etc. Après une anecdote, nous lisons une plaisanterie ; à la suite d'une parabole, quelque sentence piquante et ingénieusement exprimée. Les récits sont eux aussi très variés. En fait, ce mélange de ton, savamment pratiqué, est une des principales raisons de la popularité du *Gulistan*, comme l'a affirmé Saadi lui-même dans la conclusion de son ouvrage : « [...] le remède amer de la morale, mélangé avec le miel de la plaisanterie, afin que l'esprit de celui à qui je parlais ne fût pas ennuyé, et que mon livre ne restât pas privé du bonheur de plaire. » (*Gulistan*, 1858, 349). Mais une simple lecture de la traduction qui est complètement en prose et composée de paragraphes juxtaposés uniformément, révèle au lecteur sa

monotonie ennuyante. Les historiettes qui, dans l'original, se détachent les unes des autres en étant annoncées par le mot « *Hekâyat* » (historiette), se suivent dans la traduction en des paragraphes uniformes et continus et la seule indication qui marque la fin d'une historiette est le simple retour à l'alinéa. A l'intérieur même des historiettes, ce mélange agréable et savant de prose et de vers effectué par Saadi dans la composition du *Gulistan*, pour éliminer tout risque de monotonie et pour susciter un intérêt soutenu de la part du lecteur, ne réapparaît pas du tout. L'absence dans la traduction de ce trait original, qui donne plus de vivacité et d'attrait au texte du moraliste persan, ennuie le lecteur qui la lit ; ce n'est nullement le cas lorsque l'on lit le texte dans sa langue d'origine. Il est vrai, c'est presque impossible de rendre toutes les subtilités de ces différentes formes (prose, vers, citations coraniques, vers en arabe, proverbes, mots d'esprit, etc.) en français, ou en toute autre langue d'ailleurs, mais Du Ryer aurait au moins pu les signaler, pour donner une idée plus juste de la diversité du style du *Gulistan* et s'acquitter mieux de sa responsabilité de traducteur (ce que feront plus tard, par exemple, Semelet ou Defrémery³). Nous pensons que ce n'était pas chose infaisable même au XVII^e siècle, à l'époque où Du Ryer travaillait sur sa traduction et la pénurie d'instruments de travail à savoir les dictionnaires ou les guides de grammaire persane (l'argument qu'a avancé Farangis Djabarnejad Karimi en faveur du travail de ce traducteur⁴), ne peut pas être une excuse valable pour cette négligence. Car enfin, distinguer les différentes formes mentionnées ci-haut ne serait pas si difficile qu'il ne paraît. Bref (cette fois nous partageons l'avis de Mme Djabarnejad Karimi), « cette façon de traduire et cette présentation enveloppent

³ Dans sa traduction, Defrémery a bien distingué les différentes parties qui constituent chaque historiette, en les signalant par des termes tels que : Vers, Vers arabe, Distique, Tétrastique, Parabole, etc.

⁴ Voir à ce sujet la conclusion de son *Etude du Gulistan*, op. cit., mais aussi les pages 54-55.

l'ensemble de la traduction d'une certaine monotonie et font douter le lecteur occidental de la saveur de l'original » (68).

2. Déformation et Modifications injustifiables

Outre l'aspect matériel de l'ouvrage qui n'est pas conforme à l'original, la traduction de Du Ryer comporte d'autres défauts qui sont plus graves encore et qui nuisent à la portée même du chef-d'œuvre de Saadi. Il s'agit des suppressions, des ajouts et des modifications qui ont été apportés à l'original par le traducteur. Une bonne partie de ces défauts et erreurs a été étudiée en détails dans la thèse de Franagis Djabarnejad Karimi. Certains d'autres, par contre, sont passés inaperçus aux yeux de l'auteur de cette étude, ceux qui sont pourtant très importants et qui déforment complètement les idées de Saadi, allant parfois jusqu'à les contredire.

Le premier cas concerne les noms, propres ou communs, que l'on rencontre dans la traduction de Du Ryer. On pourrait peut-être tolérer les changements que celui-ci a fait subir aux noms propres des personnages historiques ou fictifs cités par Saadi dans son *Gulistan* ; car en fin de compte, cela ne nuirait pas tellement à la signification des idées exprimées dans son ensemble. Les exemples de cette négligence ou l'insouciance (si l'on peut l'appeler ainsi) abondent tout au long du texte : Amr fils de Léïs devient « Omalis » dans la traduction de Du Ryer (66) ; Dhou'nnoun devient « Zalvon » (73) ; Khassib se transforme en « Krousib » (77) ; Abou-Horaïrahchange en « Aborirhe » (93) ; Nouchirévân se transforme tour à tour en « Nacherouan » (24), « N'acheroüan » (62) ou encore, dans la même page, quelques lignes plus bas, « Nacheroüã » et « Nacheroüan » ; le fameux personnage historique Hâtîm Thaiy est présenté par le mot « Katentai » (110) ; et Galien devient « Jalous »⁵. On a l'impression que Du Ryer a transcrit ces noms à

⁵ Voir aussi *Etude du Gulistan*, op. cit., pp. 82-83.

partir de leur prononciation orale par une tierce personne. Car il existe un grand écart entre la prononciation de ces mots en persan et la façon dont le traducteur les a transcrits dans son texte.

Or, le cas des noms propres des pays est moins tolérable. Ici, Du Ryer s'est parfois montré étonnamment insouciant dans la recherche des équivalents des mots en français. Sans aucun effort, il a procédé au moyen le plus facile, à savoir la transcription des mots du texte d'origine dans le texte traduit. Par exemple, quand le traducteur reprend exactement le mot persan «*یونان*» «*Ionan*» dans la phrase : «*Une caravane fut volée au pays de Ionan où les voleurs trouverent (sic) un grand butin [...]*» (88), au lieu de son équivalent en français, la Grèce⁶, le lecteur français se demanderait sans doute où se trouve ce pays dont il n'a jamais entendu le nom.

Mais tout change, lorsqu'il s'agit d'un nom commun, comme par exemple dans cette quinzième historiette du premier chapitre du *Gulistan*, dont la traduction erronée entraîne de graves malentendus. Il s'agit d'une parabole que nous reproduisons ici :

سپه گوش را گفتند ترا ملازمت صحبت شیر به چه وجه اختیار افتاد؟
گفت : تا فضله صیدش می خورم وز شر دشمنان در پناه صولت او
زندگانی می کنم. گفتندش اکنون که به ظل حمایتش درآمدی و به شکر
نعمتش اعتراف کردی، چرا نزدیکتر نیایی؟ تا به حلقه خاصان
درآرد و از بندگان مخلصیت شمارد؟ گفت همچنان از بطش او ایمن
نیستم. (Kolliyât, 43)

Siacos, interrogé pourquoi il se rendoit si complaisant à un grand Seigneur, il répondit qu'il vivait de ses bienfaits, & que sous sa protection il estoit à couvert contre

⁶« Des voleurs battirent une caravane sur le territoire des Grecs, et enlevèrent des richesses incalculables. », (*Gulistan*, 1858, 119).

la malice & les efforts de ses ennemis. Puisque tu es sous sa protection, repliquèrent-ils, pourquoi ne t'en approche (sic) tu pas de plus près pour paroistre avec splendeur dans le monde, &estre au nombre de ses favoris. Je ne suis, dit-il, assuré que sa bone (sic) volonté soit de durée, &crains lechangement. (*Gulistan ou L'Empire des Roses*, 49-50).

Le mot « Siacos » est la transcription – d'ailleurs inexacte – du mot persan سیاه گوش « siâh-goûch » (le lynx). Du Ryer a repris ce mot persan dans le texte de sa traduction sans le moindre commentaire ni note⁷ qui aurait pu en éclairer le sens pour le lecteur français. Celui-ci, ne sachant pas le persan – même s'il le savait, et même un Persan voyant cette transcription erronée – n'imaginerait pas un seul instant qu'il s'agisse d'un animal et prenant ce mot pour un nom propre, le croirait un personnage historique ou légendaire. Surtout que le « lion »⁸ du texte original est traduit par l'expression « un grand Seigneur » et que l'historiette précédente parle d'un vizir. En fait, dans l'original, Saadi a inséré cette parabole après l'aventure d'un vizir destitué, pour donner plus de force et de vitalité à sa leçon. Mais quand nous lisons le texte traduit, nous ne rencontrons aucun animal comme personnage ni aucun caractère allégorique.

Parfois, Du Ryer a transformé la pensée exprimée par Saadi en faisant subir au texte d'origine des changements injustifiables au niveau des mots, des expressions ou des phrases. Un bon exemple, ce sont ces quelques lignes de la préface de *L'Empire des Roses* qu'il convient de rapprocher du passage correspondant, très bien rendu par Defrémery :

⁷ Nous signalons que la traduction de Du Ryer ne porte aucune note explicative, ni en bas de page ni à la fin du livre.

⁸ Voici la traduction de Defrémery : « On dit au siâh-goûch (caracal, ou lynx africain d'Aldrovande) : « Pour quelle raison as-tu choisi la société assidue du lion ? [...] », (*Gulistan*, 1858, 53-54).

مردیت بیازمای و آنگه زن کن.
 گرچه شاطر بود، خروس به جنگ چه زند پیش باز رویین جنگ
 گربه شیر است در گرفتن موش لیک، موش است در مصاف پلنگ
 (Kolliyât,30)

Traduction de du Ryer (17)	Traduction de
Defrémercy (21)	
Connois&esprouve tes forces, puis espouse une jeune fille ou une femme veuve, le cocquoy que genereux, est inutile en la guerre des leopards, le courageux leopard ne peut rien en la guerre des faulcons& Autours, ...	Eprouve ta virilité et ensuite prends femme. <i>Vers.</i> Quoique le coq soit habile au combat, comment attaquera-t-il le faucon aux serres d'airain ? Le chat est un lion pour prendre une souris, mais il est une souris lorsqu'il combat la panthère.

Comme nous voyons dans ce passage, Saadi donne un conseil (« Epreuve ta virilité et ensuite prends femme ») qui consiste à examiner ses compétences avant de s'engager dans une voie, en quelque sorte, être prévoyant. Pour illustrer sa maxime, il a choisi tout simplement l'acte de « prendre femme ». Mais il ne s'agit pas là, contrairement à ce que dit Du Ryer, d'épouser « une jeune fille » ni surtout « une femme veuve ». Cela peut détourner le sens de la phrase chez le lecteur qui se demanderait sans doute : Pourquoi épouser ces deux personnes seulement ? Qu'est-ce que l'auteur a voulu dire par ce choix ? et ainsi de suite. De plus, il ne s'agit pas ici d'éprouver ses « forces » mais sa « virilité ». Rappelons ici que

chacun des mots employés par Saadi a son importance particulière et que ce choix n'est pas gratuit. En d'autres termes, il choisit scrupuleusement ses mots et expressions après les avoir minutieusement évalués au préalable. Il va de même pour le sens qui se dégage de chacun de ces mots conformément en fonction de la situation évoquée. C'est bien le cas dans l'exemple ci-dessus, pour les deux belles images qui suivent la maxime pour l'égayer et en renforcer l'idée : dans l'élaboration de ces deux comparaisons coq-faucon (tous deux des oiseaux) et chat-panthère (tous deux de la famille des félins), Saadi suit – à part d'autres éléments intéressants encore – une logique dans le choix de ses personnages animaux. Aucune trace, par contre, de cette finesse de l'art de Saadi dans les combinaisons pêle-mêle « cocq-leopards » et « leopard-faulcons-autours » quand nous lisons le texte de Du Ryer. Ici, l'ambiguïté est grave, puisque le sens des phrases peut s'en trouver radicalement changé ; par exemple, on n'arriverait pas à trouver l'assimilation entre le coq et le léopard, ni la signification des phrases confuses de ce passage ainsi mal traduit.

3. Contresens

La pire des fautes dans le travail de Du Ryer est le contresens, dont les exemples ne sont pas rares dans sa traduction. Nous examinons ici deux exemples bien significatifs à ce propos. Le premier est tiré de la trente-neuvième historiette du premier chapitre du *Gulistan*. Il n'est pas sans intérêt de reproduire dans son intégralité ce petit récit dont le dénouement est assez amusant et qui peut en même temps donner à nos lecteurs une idée du sens de l'humour chez Saadi :

هارون الرشید را چون ملک دیار مصر مسلم شد، گفت: به خلاف آن
طاغی که به غرور ملک مصر دعوی خدایی کرد، نبخشم این مملکت
را مگر به خسیس ترین بندگان. سیاهی داشت، نام او خصیب، در غایت
جهل. ملک مصر به وی ارزانی داشت. و گویند عقل و درایت او تا به

جایی بود که طایفه ای حراث مصر شکایت آوردندش که: پنبه کاشته
بودیم باران بی وقت آمد و تلف شد. گفت: پشم بایستی کاشتن.
(*Kolliyât*, 60-61)

Lorsque le royaume d'Égypte fut soumis à Hâroûn-Arrachîd, ce prince dit : « Au contraire de ce rebelle qui, à cause de l'orgueil que lui inspirait la royauté de l'Égypte, prétendait à la divinité, je ne donnerai cette province qu'au moindre de mes serviteurs. » Or, il avait un nègre stupide, dont le nom était Khassib. Il lui accorda le gouvernement de l'Égypte. On dit que l'intelligence et la capacité de ce noir étaient telles, qu'une troupe de cultivateurs de l'Égypte étant venus se plaindre à lui en ces termes : « Nous avions semé du coton sur le bord du Nil ; une pluie intempestive est survenue et le coton a été perdu » il se mit à rire, et dit : « Il fallait semer de la laine ; peut-être qu'elle n'aurait point été perdue. (*Gulistan*, 1858, 92-93).

Le moraliste donne ensuite quelques vers où il blâme l'ignorance. Regardons maintenant la traduction de ce passage dans *L'Empire des Roses* :

Haron Racheit [...] dit qu'il ne vouloit laisser cet Estat à un superbe Pharaon, qui se fit nommer Dieu, mais au moindre & au plus humble de ses serviteurs, jugeant digne de la Royauté un sien esclave More nommé Krousib, lequel estoit si experimenté aux affaires du monde, que rencontrant un jour des pauvres Laboureurs qui se pleignoient, de ce que la pluyee tant venue à contre-temps, le Nil se seroit débordé, & auroit gasté & ruiné les cottons qu'ils avoient semez aupres le rivage du dit fleuve, il leur dit qu'ils devoient avoir semé de la laine, & qu'elle ne se seroit pas gastée. (76-77)

Ainsi, le « nègre stupide » du récit de Saadi devient – et nous ignorons pour quelle raison – l’esclave « si expérimenté aux affaires du monde » ! dans le texte traduit par Du Ryer ; c’est-à-dire une traduction tout à fait contraire à l’énoncé du poète. Par conséquent, la fin du récit sera à son tour paradoxale et illogique dans l’ouvrage de Du Ryer : un homme très expérimenté – censé de donner de bons conseils – dit stupidement aux laboureurs « qu’ils devoient avoir semé de la laine »!

Le deuxième exemple concerne la quatrième historiette du troisième chapitre du *Gulistan* qui est « sur le mérite de la modération des désirs ». Voici les dernières lignes de l’historiette dans la traduction de Defrémery et dans celle de Du Ryer précédées du texte persan:

این طایفه را طریقتی است که تا اشتها غالب نشود نخورند، و هنوز
اشتها باقی بود که دست از طعام بدارند. حکیم گفت: این است موجب
تندرستی. زمین ببوسید و برفت. (Kolliyât, 90)

Traduction de Du Ryer (108)
Defrémery (160)

C’est la coustume de cette nation, dit Mahomet, de manger sans avoir faim, & se lever de table avec appetit ; mais ce Medecinluy baisa les mains & prit congé de luy, disant, qu’à gens sobres il ne falloir point de Medcin.

Traduction de

Cette nation-ci a l’habitude de ne rien manger quand le besoin n’est pas impérieux, et de retirer sa main des mets alors qu’il lui reste encore de l’appétit. » Le médecin dit alors : « Cela est une cause de santé. » Puis il baisa la terre en signe d’hommage, et partit.

Saadi prêche, dans tout le troisième chapitre, la modération dans les désirs, dont le désir de manger qui est le sujet de cette historiette. Le poète conseille alors de manger modérément, ce qui est selon lui le secret de la santé ; tel l'exemple de cette nation musulmane qu'il rapporte comme preuve à son jugement : ce peuple ne se met à manger que quand le besoin est « impérieux » et non pas, comme l'a traduit Du Ryer, « sans avoir faim » ! On peut imaginer la conséquence d'une pareille leçon – ainsi exprimée par Du Ryer – pour un quiconque lecteur français qui aimerait suivre le conseil de Saadi ! Le traducteur apporte ainsi un sens tout à fait opposé à l'idée formulée par l'auteur. De l'autre côté, et toujours à propos de ce passage mal traduit, la compréhension devient encore plus compliquée pour le lecteur, qui, se voit devant une situation bien paradoxale : imaginer une personne qui se met à table « sans avoir faim » et qui se lève ensuite de table, soulignons-le, « avec appétit » ! (On a sûrement entendu le proverbe « l'appétit vient en mangeant », mais c'est tout un autre contexte !) Saadi veut tout simplement dire que l'on ne doit pas manger trop quand il écrit : « retirer sa main des mets alors qu'il lui reste encore de l'appétit. » L'emploi du verbe « rester » et l'adverbe « encore » (un peu) est bien significatif ici. Cette idée de Saadi, on l'entend assez fréquemment chez les Iraniens, sous forme des expressions telles que : « Mange peu, mange toujours »⁹, « Lève-toi de table avant même que tu sois rassasié à comble », etc. D'ailleurs, un peu plus loin, dans une autre historiette que Du Ryer n'a pas traduite, Saadi a reformulé la même idée : « Ne mange pas tellement que les mets sortent de ta bouche, ni si peu que la vie t'abandonne par suite de ta faiblesse. » (*Gulistan*, 1858, 163)¹⁰. Nous nous demandons alors si on ne pourrait pas

⁹Dans un double sens : la modération et la garantie de la santé ; si tu manges peu (modéré), tu seras toujours en bonne santé et tu pourras continuer à manger tout ce que tu désireras.

¹⁰Cette idée est reprise dans les *Conseils aux rois*, où elle sera insérée dans le cent quarantième conseil adressé au roi : « Qu'il ne mange que lorsque l'appétit sera

considérer cette traduction ainsi réalisée comme le type de la « traduction–trahison ».

Conclusion

Ainsi, la traduction de Du Ryer comporte d'innombrables lacunes et de fréquents contresens – nous n'en avons donné que des échantillons – qui privent le *Gulistan* de Saadi de toute sa saveur, de tout son pittoresque et de toute sa gaité. Mais aussi, et surtout, cette œuvre risque parfois de mettre en cause la justesse et l'authenticité des idées du sage poète persan, en donnant une interprétation totalement opposée à la pensée que ce dernier a voulu exprimer (l'exemple de la quatrième historiette du troisième chapitre). Ces défauts sont si nombreux et si graves qu'un abbé Blanchet (1707-1784), en parlant de la source de ses *Apologues et Contes Orientaux*, appelle la traduction de Du Ryer « un petit livre assez mal fait qui a pour titre : « *Gulistan ou l'Empire des Roses* » (*Apologues et Contes Orientaux*, 1784, 25)¹¹. Or, l'étude de ces multiples et graves erreurs de Du Ryer dans la compréhension de l'œuvre de Saadi nous assure d'une chose : c'est que sa connaissance de la langue persane n'était pas assez approfondie, du moins pour pouvoir donner une traduction digne d'un chef-d'œuvre tel que le *Gulistan*. D'autant plus que la langue de Saadi dans ce livre est très simple et, par-là, très facile à comprendre. Pourtant, comme nous venons de le montrer, le traducteur s'est assez souvent montré incapable de franchir même la première étape de la traduction qui consiste, comme on le sait bien, à rendre le sens de ce que l'auteur a dit.

grand, qu'il ne parle que lorsqu'il y a vraiment besoin, ... », *Kulliat* (*Œuvres complètes*), *op. cit.*, p. 815.

¹¹ « J'ai pris, dit l'abbé Blanchet, l'idée dès cet Apologue [Le Derviche insulté], & celle du Conte intitulé *Moyen de ressusciter les morts* ; j'ai pris, dis-je, ces deux idées dans un petit Livre assez mal fait, qui a pour titre, *Gulistan, ou l'Empire des Roses*, chez Prault père, 1737. J'avertis, au reste, que quand je cite le *Gulistan*, ce n'est point d'après cette prétendue traduction, où l'on a mêlé mal-à-propos beaucoup de choses qui ne sont point du Poète Sadi. Je me sers toujours de la version latine & très exacte que Gentius a donnée sous ce titre : *Musladini Sadi Rosarium Politicum*, Amstel Blaeu, 1651. »

Déclaration

Conflit d'intérêt

Les auteurs affirment qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

Références :

BIBESCO, Marthe Lucie Lahovary (1908). *Les Huit paradis*. Paris : Hachette.

BLANCHET, François (Abbé) (1784). *Apologues et contes orientaux, par l'auteur des variétés morales et amusantes*. Paris : Debure fils aîné.

BLANCHET, François (Abbé) (1830). *Contes orientaux par l'abbé Blanchet*, nouvelle édition, revue et dédiée à la jeunesse par Mademoiselle S. U. Trémadeure. Paris : chez Lefuel.

DJABARNEJAD KARIMI, Farangis (1983). « Etude du *Gulistan* ou *l'Empire des Roses* (1^{ère} traduction du *Gulistan* de Saadi faite par André Du Ryer en 1634) ». Thèse de doctorat. Université Paris III.

HADIDI, Javad (1999). *De Sa'di à Aragon : l'accueil fait en France à la littérature persane*. Téhéran : Editions Internationales Alhoda.

MASSE, Henri (1919). *Essai sur le poète Saadi*. Paris : Paul Geuthner.

SAADI CHIRAZI, Cheikh Moslehed-Din (1634). *Gulistan ou l'Empire des Roses*, composé par Sadi, prince des poètes turcs et persans, traduit en français par André Du Ryer, sieur de Malezair. Paris : A. de Sommaville.

SAADI CHIRAZI, Cheikh Moslehed-Din (1834). *Gulistan ou le Parterre de fleurs du Cheikh Moslih-Eddin Sadi de Chiraz*, traduit

littéralement sur l'édition autographique du texte publié en 1828, avec des notes historiques et grammaticales, par N. Sèmelet, membre de la Société de Paris, Dédié au Roi. Paris : Imprimerie Royale.

SAADI CHIRAZI, Cheikh Moslehed-Din (1858). *Gulistan ou le Parterre de Roses*, traduit du persan et accompagné de notes historiques, géographiques et littéraires, par Charles Defrémery. Paris : Firmin-Didot frères, fils et Cie.

SAADI CHIRAZI, Cheikh Moslehed-Din (2002). *Kolliyât* کلیات (Œuvres Complètes), édition établie par Bahaod-DinKhorramshahi d'après la version de Mohamad Ali Foroughi. Téhéran : Editions Doustan.

Comment citer : Khanyabnejad, A., Kheirnik, M. (2023). Une lecture critique de la première traduction du Gulistan en France, *Recherches en langue française*, 4(7), 77-93. DOI: 10.22054/RLF.2023.71318.1151



Recherches en langue française © 2020 par Université Allameh Tabataba'i sous la licence NonCommercial 4.0 International